



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Taux d'interet

Question écrite n° 47732

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de M. le ministre de l'economie et des finances sur la politique monetaire, et plus particulierement le niveau des taux d'interet. L'environnement economique boursier est actuellement particulierement favorable, notamment en raison du faible niveau des taux d'interet, qui rend comparativement les actions mieux remunerees et allège les frais financiers des societes. Les entreprises devraient egalement profiter cette annee des effets de change positifs lies a la remontee de plusieurs monnaies europeennes (livre, lire, peseta) et du dollar, si celui-ci se maintient. C'est pourquoi il demande si le Gouvernement entend poursuivre dans la voie d'une politique de taux d'interet bas, qui semble porter ses fruits au niveau des entreprises, prealable necessaire a la reprise de la croissance et a la lutte contre le chomage.

Texte de la réponse

Il appartient a la Banque de France de conduire la politique monetaire conformement a la loi, c'est-a-dire en toute independance et avec comme objectif la stabilite des prix. Neanmoins, au-dela de la seule politique monetaire, la politique economique d'ensemble menee par le Gouvernement a permis d'obtenir des taux d'interet durablement bas. La reduction des deficits et l'engagement europeen ont porte leurs fruits puisque les taux d'interet a long terme - qui comptent le plus pour notre economie - ont atteint leurs plus bas historiques depuis trente-cinq ans et se situent depuis plusieurs mois en dessous des taux allemands de meme maturite. Le Gouvernement a d'ailleurs accompagne ce mouvement par une baisse des taux de remuneration de l'epargne reglementee, comme en temoigne sa decision recente sur les plans d'epargne logement. Cette politique macroeconomique sera poursuivie des lors qu'elle permet aux entreprises de disposer d'un environnement financier favorable a terme a l'emploi. L'assainissement budgetaire est sur la bonne voie mais n'est pas acheve. Il faut continuer les efforts entrepris pour stabiliser puis pour faire reculer notre ratio d'endettement public. Tel est le sens des objectifs ambitieux que le Gouvernement s'est assigne dans la duree, notamment par la reactualisation de sa projection quinquennale ou par son engagement avec l'ensemble de nos partenaires europeens en faveur du pacte de stabilite et de croissance. La perspective d'un environnement financier favorable et durable, que le passage a la monnaie unique renforcera, ne doit cependant pas conduire les entreprises a tarder dans la mise en oeuvre de leurs programmes d'investissement ; il existe aujourd'hui de reelles opportunités financieres qu'il convient de saisir des a present.

Données clés

Auteur : [M. Hunault Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47732

Rubrique : Politique economique

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 447

Réponse publiée le : 7 avril 1997, page 1787